



**MOBILISATION POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS JEUDI 9 MAI...
DANS LE SPECTACLE VIVANT, L'AUDIOVISUEL ET LE CINÉMA AUSSI !**

Dans nos secteurs d'activité, la place du Ministère de la culture est prépondérante, que l'on travaille dans le secteur public ou dans le secteur privé. De longue date, le Ministère a mis en place des politiques d'aides et de soutien à la création, des politiques de régulation et a contribué à la professionnalisation de nos secteurs. Un grand nombre de chantiers évoqués, notamment ceux liés à la démocratisation culturelle et à l'accès à la culture sur tous les territoires, sont loin d'être achevés, voire même entamés. La réforme annoncée de la fonction publique va également précariser les agents, en ayant notamment davantage recours à des contractuels ou en transférant des missions au privé. Dans notre champ fédéral, les enseignants artistiques dans les conservatoires seront directement visés.

Alors que nous fêtons cette année – et en catimini - le 70^{ème} anniversaire de notre ministère, ses missions et ses moyens sont remis en cause par les politiques libérales du gouvernement. Depuis son arrivée au ministère de la Culture, Franck Riester cherche comme ses prédécesseurs à réaliser des économies sur le dos de ses agents, dans la logique imposée par Bercy. Ces plans sociaux successifs vont finir par réduire la capacité d'agir du ministère dans ses politiques d'intervention. Ces économies ne concerneront pas que le ministère en interne et auront des conséquences sans précédent sur les politiques culturelles, et donc sur les missions de service public que notre secteur porte.

- L'audiovisuel public est en première ligne des restrictions budgétaires, avec 190 millions € d'économies à produire sur 3 ans, et 300 millions € d'investissements supplémentaires à réaliser... sans davantage de moyens ! La direction de France Télévision a déjà engagé un plan de rupture conventionnelle collective, avant même que la future loi pour l'audiovisuel public ne soit connue. Les conséquences sur la production pourraient être graves.
- Du côté du spectacle vivant, le ministère réfléchirait à un abandon de certaines de ces missions, dont les aides aux équipes artistiques – qu'il laisserait gérer par les collectivités locales et territoriales. Son objectif à terme est de ne garder que de responsabilités que sur les lieux labellisés. C'est un pan entier de la création artistique qui ne bénéficierait plus de l'expertise de l'État ni des bénéfices de l'équité territoriale. A moyen terme, c'est la diversité artistique qui sera fragilisée.
- Au niveau des politiques de régulation, le Ministère a amorcé une réforme de la licence d'entrepreneurs de spectacle, qui va déstructurer le secteur. Quant au fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (Fonpeps), les organisations syndicales et patronales sont au centre d'injonctions contradictoires de la Direction générale de la création artistique et du cabinet du ministre alors même que des propositions sont posées sur la table pour rendre effectif le dispositif. Notre ministre a-t-il vraiment la volonté d'agir pour les professionnels de nos secteurs, ou cède-t-il aux sirènes de Bercy qui veulent toujours plus d'économies ?
- Enfin, concernant les annexes 8 et 10, malgré ses annonces rassurantes, Franck Riester ne peut garantir le respect de l'accord du 21 janvier qui n'est toujours pas mis en œuvre : cet accord améliore pourtant les droits des artistes et technicien.e.s intermittent.e.s du spectacle.

Les annonces gouvernementales se succèdent, et malgré les mouvements sociaux et nos interpellations, elles vont toutes dans le même sens : baisse des droits à l'assurance chômage, baisse des retraites, et maintenant révision du temps de travail...

Pour toutes ces raisons, la Fédération Cgt du Spectacle et ses syndicats ont déposé des préavis de grève dans tous les secteurs et appellent l'ensemble des professionnels à participer à la mobilisation intersyndicale du 9 mai pour exiger du ministre et du gouvernement une autre politique sociale, environnementale et culturelle !

Paris, le 30/04/2019.